

# Table des matières

## PARTIE I

### ANALYSE TRANSVERSALE DES RÈGLES DE PROTECTION DE LA PERSONNE EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

<b>CHAPITRE 1. – La protection de la personne en situation de vulnérabilité par le droit des libertés publiques dans l’environnement numérique</b>	9
Stéphanie WATTIER et Marc NIHOUL	
Introduction	9
Section 1. – Internet comme lieu particulier d’expression des libertés publiques	11
Section 2. – L’incidence des obligations positives et de l’« horizontalisation » des droits et libertés sur l’environnement numérique	12
Section 3. – L’identification des « personnes vulnérables » dans l’environnement numérique	13
Section 4. – Le phénomène de la fracture numérique	15
§ 1. L’identification du problème de la fracture numérique	15
§ 2. Les mesures pour pallier le problème de la fracture numérique	15
Section 5. – Les préoccupations internationales et européennes liées à la protection des personnes vulnérables dans l’environnement numérique	17
§ 1. Les préoccupations onusiennes liées à la protection des personnes vulnérables dans l’environnement numérique	17
A) La résolution du Conseil des droits de l’homme des Nations Unies sur la promotion, la protection et l’exercice des droits de l’homme sur Internet	17
B) La résolution du Conseil des droits de l’homme des Nations Unies sur le droit à la vie privée à l’ère du numérique et la mise en place d’un Rapporteur spécial	18
§ 2. Les préoccupations de l’Union européenne liées à la protection des personnes vulnérables	19

§ 3. Les obligations positives des États dans la protection de l'intégrité des personnes vulnérables sur Internet selon la Cour européenne des droits de l'homme	21
Section 6. – Les instruments liés à la protection de groupes vulnérables spécifiques dans l'environnement numérique en droit des libertés publiques	24
§ 1. La protection des enfants mineurs	24
§ 2. La protection des femmes	26
En guise de conclusion	29
<b>CHAPITRE 2. – L'effectivité des libertés fondamentales des personnes vulnérables à l'épreuve du numérique</b>	31
Périne BROTCORNE	
Introduction	31
Section 1. – Libertés et droits fondamentaux des personnes vulnérables dans l'environnement numérique : de quoi parle-t-on ?	33
Section 2. – Un contexte de dépendance numérique accru générateur d'inégalités sociales	35
Section 3. – Du droit d'accès formel à internet à son accessibilité réelle	37
§ 1. Le coût financier : un obstacle persistant, peu considéré par les pouvoirs publics	40
§ 2. Le manque d'accessibilité des sites web : un frein largement sous-estimé	40
Section 4. – L'usage du numérique comme condition d'accès aux droits sociaux fondamentaux : le phénomène de double peine pour les personnes vulnérables	43
Conclusion	46
<b>CHAPITRE 3. – La protection de la personne en situation de vulnérabilité par le droit des obligations et des contrats dans l'environnement numérique</b>	49
Florence GEORGE et Jean-Benoît HUBIN	
Introduction	49
Section 1. – Formation du contrat	51
§ 1. Point de vue statique	51

A) La capacité du mineur	51
B) Les vices de consentement : focus sur la lésion qualifiée	62
§ 2. Point de vue dynamique	68
Section 2. – Exécution du contrat	79
§ 1. La théorie de l'imprévision	79
A) Avant la réforme	79
B) Le projet de réforme	84
§ 2. L'interdiction de l'abus de droit	86
Section 3. – Dissolution du contrat	91
Section 4. – Droit de la preuve	94
Conclusions	103
<b>CHAPITRE 4. – Vulnérabilité et contrôle du contractant à l'ère numérique</b>	107
Juliette SÉNÉCHAL	
Section 1. – Le contrôle des décisions et la liberté contractuelle des bénéficiaires des services algorithmiques fournis par la plateforme	111
§ 1. La fourniture d'un service « transhumaniste » d'aide à la décision et la liberté de conclure le contrat	112
A) Le service transhumaniste d'aide à la décision, à l'opinion et à la mémoire : vers une fragilisation du libre arbitre de l'utilisateur de la plateforme ?	112
B) Protection du consommateur et du « prosommateur » contre les clauses abusives et les pratiques déloyales	116
§ 2. Les éco-systèmes semi-fermés et la liberté de sortir du contrat	121
Section 2. – Le contrôle sur l'exécution du contrat de fourniture de produits, de services et de contenu numérique opéré par la plateforme et la qualification de la relation contractuelle nouée via la plateforme	123
§ 1. Prémises de la consécration d'une nouvelle catégorie de service fourni par la plateforme en ligne	125
A) Un service brouillant les frontières entre phases de formation et d'exécution contractuelles	126

B) Un service hybridant prestations immatérielles et matérielles	127
§ 2. Du courtier au fournisseur-employeur	129
A) Le régime applicable à l'opérateur de plateforme, fournisseur d'un service mixte d'intermédiation et de contrôle de l'échange économique	129
B) L'élargissement à l'ensemble des opérateurs de plateformes ?	130
<b>CHAPITRE 5. – La protection pénale des personnes vulnérables dans l'environnement numérique</b>	133
Nathalie COLETTE – BASECQZ	
Introduction	133
Section 1. – La protection des personnes vulnérables : une finalité du droit pénal	134
Section 2. – La prise en compte de la vulnérabilité par le droit pénal	135
Section 3. – Les principes régissant l'interprétation en droit pénal	140
Section 4. – La participation punissable	141
Section 5. – La vulnérabilité : une justification pour déroger au secret professionnel	143
Section 6. – La fraude informatique dans le contexte de la cybercriminalité	145
Section 7. – L'escroquerie	149
Section 8. – L'abus de la situation de faiblesse	150
Section 9. – La cyberprédation	156
Section 10. – Le cyberharcèlement	157
Section 11. – Les infractions à caractère sexuel commises par le biais d'Internet	162
§ 1. Le <i>grooming</i>	162
§ 2. L'attentat à la pudeur et le viol	164
§ 3. Le voyeurisme	170
§ 4. La pédopornographie	171
Section 12. – L'abstention de porter secours à personne en danger	173
Conclusion	175

<b>CHAPITRE 6. – Méthodes d’enquête pénales et protection des personnes vulnérables dans l’environnement numérique</b>	179
Catherine FORGET	
Introduction	179
Section 1. – L’exonération de responsabilité de l’hébergeur	181
Section 2. – Les personnes actives sur Internet	183
Section 3. – Les personnes soumises au secret professionnel	186
Section 4. – Les usagers de services de communications électroniques	191
§ 1. L’obligation de rétention de données	192
§ 2. L’interception du contenu des communications	194
Section 5. – L’intérêt légitime du tiers	196
Section 6. – L’obligation de collaboration du suspect	199
Conclusion	202
<b>CHAPITRE 7. – Approche du Centre pour la Cybersécurité Belgique en matière de protection des personnes (vulnérables) dans l’environnement numérique</b>	205
Phédra CLOUNER	
Introduction	205
Section 1. – Cybercriminalité et Cybersécurité	208
§ 1. Cybercriminalité	208
§ 2. Cybersécurité	209
Section 2. – La cybermenace	211
§ 1. Malware- généralités	213
§ 2. Les attaques « web-based »	214
§ 3. Phishing et Spam	214
§ 4. Ransomware	217
§ 5. Cryptojacking	218
§ 6. Kits d’exploitation	219
§ 7. Attaques ciblant plus particulièrement les organisations publiques ou privées	219
§ 8. Menaces diverses	220
§ 9. Conséquences des cybermenaces	220
Section 3. – Situation de vulnérabilité et cybermenace	221

# Table des matières

## PARTIE I

### ANALYSE TRANSVERSALE DES RÈGLES DE PROTECTION DE LA PERSONNE EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

<b>CHAPITRE 1. – La protection de la personne en situation de vulnérabilité par le droit des libertés publiques dans l’environnement numérique</b>	<b>9</b>
Stéphanie WATTIER et Marc NIHOUL	
Introduction	9
Section 1. – Internet comme lieu particulier d’expression des libertés publiques	11
Section 2. – L’incidence des obligations positives et de l’« horizontalisation » des droits et libertés sur l’environnement numérique	12
Section 3. – L’identification des « personnes vulnérables » dans l’environnement numérique	13
Section 4. – Le phénomène de la fracture numérique	15
§ 1. L’identification du problème de la fracture numérique	15
§ 2. Les mesures pour pallier le problème de la fracture numérique	15
Section 5. – Les préoccupations internationales et européennes liées à la protection des personnes vulnérables dans l’environnement numérique	17
§ 1. Les préoccupations onusiennes liées à la protection des personnes vulnérables dans l’environnement numérique	17
A) La résolution du Conseil des droits de l’homme des Nations Unies sur la promotion, la protection et l’exercice des droits de l’homme sur Internet	17
B) La résolution du Conseil des droits de l’homme des Nations Unies sur le droit à la vie privée à l’ère du numérique et la mise en place d’un Rapporteur spécial	18
§ 2. Les préoccupations de l’Union européenne liées à la protection des personnes vulnérables	19

§ 3. Les obligations positives des États dans la protection de l'intégrité des personnes vulnérables sur Internet selon la Cour européenne des droits de l'homme	21
Section 6. – Les instruments liés à la protection de groupes vulnérables spécifiques dans l'environnement numérique en droit des libertés publiques	24
§ 1. La protection des enfants mineurs	24
§ 2. La protection des femmes	26
En guise de conclusion	29
<b>CHAPITRE 2. – L'effectivité des libertés fondamentales des personnes vulnérables à l'épreuve du numérique</b>	31
Périne BROTCORNE	
Introduction	31
Section 1. – Libertés et droits fondamentaux des personnes vulnérables dans l'environnement numérique : de quoi parle-t-on ?	33
Section 2. – Un contexte de dépendance numérique accru générateur d'inégalités sociales	35
Section 3. – Du droit d'accès formel à internet à son accessibilité réelle	37
§ 1. Le coût financier : un obstacle persistant, peu considéré par les pouvoirs publics	40
§ 2. Le manque d'accessibilité des sites web : un frein largement sous-estimé	40
Section 4. – L'usage du numérique comme condition d'accès aux droits sociaux fondamentaux : le phénomène de double peine pour les personnes vulnérables	43
Conclusion	46
<b>CHAPITRE 3. – La protection de la personne en situation de vulnérabilité par le droit des obligations et des contrats dans l'environnement numérique</b>	49
Florence GEORGE et Jean-Benoît HUBIN	
Introduction	49
Section 1. – Formation du contrat	51
§ 1. Point de vue statique	51

A) La capacité du mineur	51
B) Les vices de consentement : focus sur la lésion qualifiée	62
§ 2. Point de vue dynamique	68
Section 2. – Exécution du contrat	79
§ 1. La théorie de l'imprévision	79
A) Avant la réforme	79
B) Le projet de réforme	84
§ 2. L'interdiction de l'abus de droit	86
Section 3. – Dissolution du contrat	91
Section 4. – Droit de la preuve	94
Conclusions	103
<b>CHAPITRE 4. – Vulnérabilité et contrôle du contractant à l'ère numérique</b>	107
Juliette SÉNÉCHAL	
Section 1. – Le contrôle des décisions et la liberté contractuelle des bénéficiaires des services algorithmiques fournis par la plateforme	111
§ 1. La fourniture d'un service « transhumaniste » d'aide à la décision et la liberté de conclure le contrat	112
A) Le service transhumaniste d'aide à la décision, à l'opinion et à la mémoire : vers une fragilisation du libre arbitre de l'utilisateur de la plateforme ?	112
B) Protection du consommateur et du « prosommateur » contre les clauses abusives et les pratiques déloyales	116
§ 2. Les éco-systèmes semi-fermés et la liberté de sortir du contrat	121
Section 2. – Le contrôle sur l'exécution du contrat de fourniture de produits, de services et de contenu numérique opéré par la plateforme et la qualification de la relation contractuelle nouée via la plateforme	123
§ 1. Prémisses de la consécration d'une nouvelle catégorie de service fourni par la plateforme en ligne	125
A) Un service brouillant les frontières entre phases de formation et d'exécution contractuelles	126

B) Un service hybridant prestations immatérielles et matérielles	127
§ 2. Du courtier au fournisseur-employeur	129
A) Le régime applicable à l'opérateur de plateforme, fournisseur d'un service mixte d'intermédiation et de contrôle de l'échange économique	129
B) L'élargissement à l'ensemble des opérateurs de plateformes ?	130
<b>CHAPITRE 5. – La protection pénale des personnes vulnérables dans l'environnement numérique</b>	133
Nathalie COLETTE – BASECQZ	
Introduction	133
Section 1. – La protection des personnes vulnérables : une finalité du droit pénal	134
Section 2. – La prise en compte de la vulnérabilité par le droit pénal	135
Section 3. – Les principes régissant l'interprétation en droit pénal	140
Section 4. – La participation punissable	141
Section 5. – La vulnérabilité : une justification pour déroger au secret professionnel	143
Section 6. – La fraude informatique dans le contexte de la cybercriminalité	145
Section 7. – L'escroquerie	149
Section 8. – L'abus de la situation de faiblesse	150
Section 9. – La cyberprédation	156
Section 10. – Le cyberharcèlement	157
Section 11. – Les infractions à caractère sexuel commises par le biais d'Internet	162
§ 1. Le <i>grooming</i>	162
§ 2. L'attentat à la pudeur et le viol	164
§ 3. Le voyeurisme	170
§ 4. La pédopornographie	171
Section 12. – L'abstention de porter secours à personne en danger	173
Conclusion	175

<b>CHAPITRE 6. – Méthodes d’enquête pénales et protection des personnes vulnérables dans l’environnement numérique</b>	179
Catherine FORGET	
Introduction	179
Section 1. – L’exonération de responsabilité de l’hébergeur	181
Section 2. – Les personnes actives sur Internet	183
Section 3. – Les personnes soumises au secret professionnel	186
Section 4. – Les usagers de services de communications électroniques	191
§ 1. L’obligation de rétention de données	192
§ 2. L’interception du contenu des communications	194
Section 5. – L’intérêt légitime du tiers	196
Section 6. – L’obligation de collaboration du suspect	199
Conclusion	202
<b>CHAPITRE 7. – Approche du Centre pour la Cybersécurité Belgique en matière de protection des personnes (vulnérables) dans l’environnement numérique</b>	205
Phédra CLOUNER	
Introduction	205
Section 1. – Cybercriminalité et Cybersécurité	208
§ 1. Cybercriminalité	208
§ 2. Cybersécurité	209
Section 2. – La cybermenace	211
§ 1. Malware- généralités	213
§ 2. Les attaques « web-based »	214
§ 3. Phishing et Spam	214
§ 4. Ransomware	217
§ 5. Cryptojacking	218
§ 6. Kits d’exploitation	219
§ 7. Attaques ciblant plus particulièrement les organisations publiques ou privées	219
§ 8. Menaces diverses	220
§ 9. Conséquences des cybermenaces	220
Section 3. – Situation de vulnérabilité et cybermenace	221

Section 4. – Missions et actions du Centre pour la Cybersécurité Belgique	225
§ 1. Historique	225
§ 2. Mission du Centre pour la Cybersécurité Belgique	226
§ 3. Publics cible du CCB	229
§ 4. Les actions du CCB à destination du grand public	230
§ 5. Le CERT.be, ses actions et la lutte contre la cybercriminalité	233
Conclusion	235
<b>CHAPITRE 8. – Protection du Consommateur et numérique en droits européen et belge</b>	237
Hervé JACQUEMIN	
Introduction	237
Section 1. – Quelle est la vulnérabilité du consommateur ?	240
§ 1. Notion de consommateur et éléments caractéristiques de sa vulnérabilité	240
§ 2. Vulnérabilité spécifique pour le consommateur dans l'environnement numérique	244
Section 2. – Panorama des mesures de protection du consommateur dans l'environnement numérique	247
§ 1. Complexité du cadre normatif	247
§ 2. Mesures spécifiques justifiées par le mode – numérique – de conclusion du contrat	257
A) Cadre normatif	257
B) Mesures de protection proprement dites	259
§ 3. Mesures spécifiques justifiées par l'objet – numérique – du contrat	267
Section 3. – Les nouveaux défis de l'économie électronique	273
§ 1. La protection du consommateur sur les plateformes de l'économie collaborative	274
§ 2. La protection du consommateur et l'automatisation (IA et <i>blockchain</i> )	277
A) Intelligence artificielle	278
B) <i>Blockchain</i>	286
Conclusion	289

Section 4. – Missions et actions du Centre pour la Cybersécurité	
Belgique	225
§ 1. Historique	225
§ 2. Mission du Centre pour la Cybersécurité Belgique	226
§ 3. Publics cible du CCB	229
§ 4. Les actions du CCB à destination du grand public	230
§ 5. Le CERT.be, ses actions et la lutte contre la cybercriminalité	233
Conclusion	235
<b>CHAPITRE 8. – Protection du Consommateur et numérique en droits européen et belge</b>	237
Hervé JACQUEMIN	
Introduction	237
Section 1. – Quelle est la vulnérabilité du consommateur ?	240
§ 1. Notion de consommateur et éléments caractéristiques de sa vulnérabilité	240
§ 2. Vulnérabilité spécifique pour le consommateur dans l'environnement numérique	244
Section 2. – Panorama des mesures de protection du consommateur dans l'environnement numérique	247
§ 1. Complexité du cadre normatif	247
§ 2. Mesures spécifiques justifiées par le mode – numérique – de conclusion du contrat	257
A) Cadre normatif	257
B) Mesures de protection proprement dites	259
§ 3. Mesures spécifiques justifiées par l'objet – numérique – du contrat	267
Section 3. – Les nouveaux défis de l'économie électronique	273
§ 1. La protection du consommateur sur les plateformes de l'économie collaborative	274
§ 2. La protection du consommateur et l'automatisation (IA et <i>blockchain</i> )	277
A) Intelligence artificielle	278
B) <i>Blockchain</i>	286
Conclusion	289

<b>CHAPITRE 9. – Protection de la personne en situation de vulnérabilité par le droit de la consommation : point de vue du droit burkinabè</b>	291
W. Dominique KABRE	
Introduction	291
Section 1. – Les mesures de protection consacrées	297
§ 1. Les mesures générales de protection des consommateurs	297
A) Les mesures concernant le consentement	298
B) Les mesures visant le contenu de la relation contractuelle	301
§ 2. Les mesures de protection propres aux contrats électroniques	305
A) La protection du consommateur lors de la formation du contrat électronique	306
B) La protection du consommateur lors de l'exécution du contrat électronique	313
Section 2. – Les mesures de protection à consacrer	315
§ 1. Le renforcement de la protection des consommateurs dans les systèmes automatisés	316
A) Les mesures de protection à consacrer dans les systèmes de paiement automatisés	316
B) Les mesures de protection à consacrer dans les environnements d'intelligence artificielle	321
§ 2. La protection du consommateur sur les plateformes électroniques	326
A) La nécessaire clarification concernant le débiteur des obligations d'information et de transparence sur les plateformes électroniques	327
B) Obligation du particulier, auteur d'une offre sur la plateforme, de fournir des informations essentielles	328
Conclusion	330
<b>CHAPITRE 10. – Réflexions autour de la Protection des Données et des Vulnérabilités</b>	333
Jean HERVEG	
Section 1. – La protection des données : une protection contre les risques liés aux traitements de données à caractère personnel	333
Section 2. – La protection des données : un cadre juridique pour les traitements de données à caractère personnel	348

§ 1. Les principes relatifs aux traitements de données à caractère personnel	348
§ 2. Les principes relatifs à la licéité des traitements de données à caractère personnel	350
§ 3. Les principes relatifs au consentement de la personne concernée au traitement de données à caractère personnel qui la concernent	351
§ 4. Les principes relatifs au consentement des enfants mineurs d'âge en ce qui concerne les services de la société de l'information	354
§ 5. Les principes relatifs aux traitements portant sur des catégories particulières de données à caractère personnel	356
§ 6. Les principes relatifs aux traitements de données relatives aux condamnations pénales et aux infractions	358
§ 7. Les principes relatifs aux traitements de données qui ne nécessitent pas l'identification de la personne concernée	359
§ 8. Les obligations générales à charge du responsable de traitement et du sous-traitant	359
A) Le principe de la responsabilité du responsable du traitement	359
B) La protection des données dès la conception	360
C) La protection des données par défaut	360
D) Les responsables conjoints du traitement de données	361
E) Les représentants des responsables du traitement ou des sous-traitants qui ne sont pas établis dans l'Union européenne	362
F) Le sous-traitant	362
G) Le principe du traitement sous l'autorité du responsable du traitement ou du sous-traitant	364
H) Le registre des activités de traitement	364
I) La coopération avec l'autorité de contrôle	366
J) La sécurité du traitement des données	366
K) La notification à l'autorité de contrôle des violations de données	367
L) La communication à la personne concernée d'une violation de données	368
M) L'analyse de l'impact des opérations de traitement envisagés sur la protection des données	369
N) La consultation préalable et obligatoire de l'autorité de contrôle	371

O)	Le délégué à la protection des données	372
1°	L'obligation de désigner un délégué à la protection des données	372
2°	La fonction du délégué à la protection des données	373
3°	Les missions du délégué à la protection des données	374
§ 9.	Les transferts de données vers des pays tiers ou des organisations internationales	374
A)	Le principe général applicable aux transferts de données vers des pays tiers ou des organisations internationales	374
B)	Les décisions d'adéquation	375
C)	Les garanties appropriées	375
D)	Les transferts ou divulgations non autorisées par le droit de l'Union	375
E)	Les dérogations pour des situations particulières	376
§ 10.	Les droits reconnus à la personne concernée	376
A)	Le principe de la transparence	377
B)	Le droit à l'information	378
1°	Les informations à fournir lorsque les données sont collectées auprès de la personne concernée	378
2°	Les informations à fournir lorsque les données ne sont pas collectées auprès de la personne concernée	380
C)	Le droit d'accès	381
1°	Les informations à fournir à la personne concernée	382
2°	Les modalités du droit d'accès	383
D)	Le droit de rectification	383
E)	Le droit à l'effacement ou à l'oubli	384
1°	Le principe	384
2°	Les effacements subséquents et par ricochet	384
3°	Les exceptions au droit à l'effacement ou à l'oubli	385
F)	Le droit à la limitation du traitement	386
G)	Le droit à la portabilité des données	386
H)	Le droit d'opposition	387
1°	Le droit de s'opposer au traitement de données pour des raisons tenant à la situation particulière de la personne concernée	387
2°	Le droit de s'opposer au traitement de données à des fins de prospection	388

I) Le droit de ne pas être soumis à une décision individuelle automatisée en ce compris au profilage	388
J) La mise en place d'organes, de procédures et de sanctions spécifiques	389
Conclusions	390

## PARTIE II

### RISQUES ET OPPORTUNITÉS DU NUMÉRIQUE POUR LA PERSONNE EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ

<b>CHAPITRE 11. – Les droits de l'enfant dans l'environnement numérique : à la recherche d'un subtil équilibre entre protection et autonomie</b>	395
Géraldine MATHIEU et Anne-Catherine RASSON	
Introduction	395
Section 1. – La liberté d'expression et le droit de participation	400
§ 1. Le cadre légal	400
A) La liberté d'expression	400
B) Le droit de participation	402
§ 2. La liberté d'expression et le droit de participation dans l'environnement numérique	404
Section 2. – L'accès à l'information	407
§ 1. Le cadre légal	407
§ 2. L'accès à l'information dans l'environnement numérique	410
Section 3. – La protection de la vie privée des enfants en ligne : droit à l'image et données personnelles	412
§ 1. Le cadre légal	413
A) Le droit à l'image	413
B) La protection des données personnelles	417
§ 2. Le droit à l'image et la protection des données personnelles dans l'environnement numérique	424
Section 4. – La protection des enfants à l'égard des dangers d'Internet	430
§ 1. L'exposition à des contenus inadaptés	431
A) Le contexte	431
B) Le cadre international et européen	434
1° Au niveau international	434

2° Au niveau européen	435
C) Le droit belge	442
§ 2. La pédopornographie et la sollicitation à caractère sexuel ( <i>grooming</i> )	444
A) Le contexte	444
B) Le cadre international et européen	447
1° Au niveau international	447
2° Au niveau européen	448
C) Le droit belge	452
1° La pédopornographie	452
2° La prédation sur Internet : <i>grooming</i> et cyberprédation	456
Section 5. – La fracture numérique	459
Conclusions	462
<b>CHAPITRE 12. – Risques et opportunités des nouvelles technologies pour les Adultes âgés et/ou les personnes atteintes d'un handicap</b>	465
Alexandra TASIAUX et Valérie FLOHIMONT	
Introduction	465
Section 1. – Cadre de l'analyse	466
§ 1. Définitions	466
A) Personnes âgées ou Adultes âgés ?	466
B) Personnes handicapées	470
C) Nouvelles technologies	480
§ 2. Opportunités des nouvelles technologies	483
§ 3. Risques des nouvelles technologies	488
Section 2. – Point de vue juridique	493
§ 1. Dispositions légales et réglementaires	493
A) Normes internationales	493
B) Dispositions nationales	496
1° Loi générale antidiscrimination	496
2° Loi communications électroniques	497
3° Droits du patient	498
C) Synthèse	500
§ 2. Portée juridique de la notion de consentement	502
§ 3. Consentement de la personne âgée et/ou handicapée	509
A) Cas de l'adulte âgé ou de la personne handicapée capable	509

B) Cas de l'adulte âgé ou de la personne handicapée incapable	511
C) Synthèse	514
Conclusions	515
<b>CHAPITRE 13. – Risques et opportunités de l'utilisation du numérique pour la protection des plus pauvres</b>	519
Coline FIEVET	
Introduction	519
Section 1. – Un terrain d'application du numérique : la protection des plus pauvres au travers de l'aide sociale	521
§ 1. La délicate définition du concept de pauvreté	521
§ 2. L'aide sociale : moyen d'action privilégié de l'État	524
§ 3. Un processus de transformation récent	526
A) Panorama général	526
B) Le rapport social électronique	529
C) L'utilisation des données énergétiques dans la lutte contre la fraude sociale	531
Section 2. – La digitalisation de l'aide sociale : une opportunité réelle pour l'Administration et le citoyen ?	534
§ 1. La simplification administrative	534
§ 2. La facilitation des échanges d'information	536
§ 3. La lutte contre la fraude sociale	537
§ 4. L'automatisation des droits	539
Section 3. – La digitalisation de l'aide sociale : des risques pour les personnes bénéficiaires et les travailleurs sociaux	541
§ 1. La mise en production des mesures	541
§ 2. La protection de la vie privée	542
§ 3. L'impact sur le travail social	545
§ 4. L'importance du contrôle	547
§ 5. La fracture numérique	548
Conclusion	549
<b>CHAPITRE 14. – Opportunités et risques du numérique pour le citoyen usager des services publics</b>	551
Elise DEGRAVE	
Section 1. – L'administration électronique : une opportunité grâce à la simplification administrative	552

§ 1. Le citoyen au cœur de la transformation de l'administration	552
§ 2. L'administration électronique en Belgique : un modèle inédit	553
§ 3. L'obligation légale de collecte indirecte des données et ses conséquences en jurisprudence	557
Section 2. – L'administration électronique : un risque créé par l'opacité du système	560
§ 1. L'impératif de transparence	561
§ 2. Le droit d'accès aux données en pratique	563
§ 3. Les pistes d'amélioration	566
Conclusions	569
<b>CHAPITRE 15. – Risques et opportunités des nouvelles technologies pour le travailleur salarié</b>	571
Charlotte LAMBERT	
Introduction	571
Section 1. – Travail à l'ère numérique et usage des NTIC	573
Section 2. – Bien-être (psychosocial) du télétravailleur	576
§ 1. Télétravail	576
A) Une pratique de plus en plus courante...	576
B) ...en réponse à des enjeux de société...	577
C) ... sans toutefois être la panacée	579
D) Régime juridique	581
1° Télétravail régulier et C.C.T. n° 85	581
2° Télétravail occasionnel et loi du 5 mars 2017 concernant le travail faisable et maniable	584
3° Comparaison des deux régimes juridiques applicables au télétravail	586
§ 2. Risques et opportunités du télétravail sur le bien-être (psychosocial) du travailleur	587
A) Notions	588
B) Organisation du travail et nouvelles formes de surveillance du télétravail	589
C) Le télétravail et les relations interpersonnelles au travail	591
D) Les conditions de vie au travail du télétravailleur	594
E) Les conditions de télétravail et le bien-être du télétravailleur	595

F) Le contenu du télétravail	596
§ 3. Télétravail et cadre légal relatif au bien-être au travail	598
Section 3. – Usage des NTIC dans l'entreprise et 'droit à la déconnexion'	603
§ 1. Un 'droit à la déconnexion' français	604
§ 2. La déconnexion en droit belge	608
Conclusion	610